

N°36 janvier-février-mars 2008
Trimestriel d'information du
Mouvement des Citoyens pour le Changement

Mouvement des Citoyens



Ed. resp. : G. Deprez,
MCC - Rue de la Vallée 50, 1000 Bruxelles
Bureau de dépôt : Bruxelles X

Belgique - België

P.P.-P.B.
BRUXELLES X

BC 734

P301174

Meilleurs vœux à notre pays !

L'ECHO du citoyen

SOMMAIRE

- 2 Bxl-Wallonie: être meilleurs
Décret Arena
- 3 Enseignement: carte rouge
- 4 Le mot de Gérard Deprez

Vous avez la parole

Être meilleurs à Bruxelles et en Wallonie

À l'heure où j'écris ces lignes on ne sait toujours pas si l'orange bleue verra le jour. Après plus de 160 jours de discussions pas d'atterrissage en vue ! Doit-on en rire ou en pleurer ? Ce qu'on constate en tout cas c'est l'incapacité tant au nord qu'au sud du pays des actuels responsables de partis de sortir des carcans dans lesquels les uns et les autres se sont enfermés. Il ne suffit pas de gagner les élections pour avoir la capacité de gouverner un pays aussi complexe que le nôtre. Il faut aussi du courage. Celui de dépasser les stratégies à courte vue et les sentiments personnels que l'on peut avoir à l'égard de l'un ou de l'autre, sans parler de la frénésie de certains à l'égard des médias. Ce à quoi nous avons assisté ces dernières semaines c'est du jamais vu. On ne peut pas négocier dans de telles conditions.

La question cruciale de ces négociations porte sur le communautaire et la vision diamétralement opposée qu'ont les Francophones et les Flamands de l'avenir de l'État belge. La question qui est sur la table est bien: comment organiser notre vie en commun avec des Communautés et Régions qui souhaitent gagner en autonomie, particulièrement du côté flamand. Est-ce en soi un problème insurmontable? Bien sûr que non. Dans la plupart des pays européens les demandes d'autonomie des régions ne font que croître. Depuis la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement de l'ex-URSS une multitude de petits États se sont créés dont certains font aujourd'hui partie de l'Union Européenne. On est donc bien dans une dynamique de décentralisation plus forte des États Nations hérités du XIX^{ème} siècle dans une Europe qui se construit et s'élargit de plus en plus.

N'ayons donc pas peur de discuter de nouveaux transferts de compétences vers les Communautés et les Régions, tout en mettant les balises nécessaires au maintien de la solidarité. Je ne vois pas d'objections fondamentales à ouvrir des discussions même sur des sujets délicats. La seule condition est que chacun doit être de bonne foi et vouloir vraiment un meilleur fonctionnement de notre État tant au niveau fédéral que régional et communautaire ainsi que le maintien de la solidarité interpersonnelle.

Du côté francophone cela fait des années qu'au MCC nous répétons la même chose. Il faut changer de culture politique. La Wallonie a besoin comme de pain de réformes de structures en profondeur. À l'occasion de leur 17^{ème} congrès les économistes de langue française ne disaient pas autre chose. Jacques Thisse dans une interview récente dans « le Soir » plaide pour « des réformes politiques et économiques nécessaires pour devenir plus performants ». Cela fait dix ans que nous plaçons pour cela, convaincus que nous sommes que si nous voulons le maintien de la solidarité dans notre pays, il ne suffit pas de le clamer haut et fort au niveau fédéral. Nous devons impérativement être meilleurs en Wallonie et à Bruxelles. Et cela ne dépend que de nous, les Francophones!

Nathalie de T'Serclaes
Sénatrice Honoraire
Vice Présidente du MCC

Décret Arena: tirer les leçons du chaos

Le vendredi 30 octobre a commencé officiellement la période des inscriptions en première secondaire en Communauté française sur le principe du premier arrivé, premier inscrit à l'exception des frères et sœurs d'enfants déjà inscrits qui auront priorité. Chaque école tiendra un registre où seront notées par ordre d'arrivée les demandes d'inscription. Une fois la capacité de l'école atteinte, les enfants seront mis sur une liste d'attente qui servira à allouer les places qui se libèreraient par la suite.

C'est un décret de la ministre Marie Arena qui a fixé cette date et les nouvelles modalités d'inscription pour éviter que certaines écoles ne pratiquent, ouvertement ou pas, une sélection à l'entrée. Celui-ci s'inscrit dans le contrat pour l'école. Et le but premier est d'imposer le droit pour chacun d'aller vers l'école de son choix.

Le résultat fut sans appel: des centaines de parents, armés de leur sac de couchage, leur tente et leur motivation, ont fait le siège de certains établissements pour inscrire leurs enfants.

Un constat s'impose. Il est évident que, bien loin de favoriser la mixité dans les écoles, le nouveau système d'inscription crée le chaos. De plus, le décret ne va pas améliorer la mixité sociale car les publics défavorisés ne sont pas présents devant les écoles réputées.

Une fois entré en vigueur, un décret doit s'apprécier en regard des effets réels qu'il produit et non seulement en regard des intentions qui ont présidé à son élaboration.

Trois répercussions négatives peuvent être mises en évidence.

Premièrement, les conditions du dialogue entre les parents et les écoles qui doivent idéalement prévaloir au moment de l'inscription sont profondément perturbées par l'introduction de la logique de la file d'attente.

Deuxièmement, les écoles qui font l'objet d'une forte demande d'inscriptions doivent gérer des contraintes lourdes et des situations humainement insupportables.

Enfin, l'accroissement de la mixité sociale dans les classes et dans les écoles non seulement ne progressera pas mais régressera même dans de nombreuses écoles qui, tout en étant fort demandées, mettent en oeuvre des actions volontaristes d'ouverture à tous les publics.

Il semble évident que le décret inscription ne produira pas les effets escomptés dans la mesure où la demande de nombre de parents désireux d'exercer leur libre choix ne pourra pas être rencontrée. De plus, au-delà de ce débat sur les mesures susceptibles d'accroître la mixité sociale, il est à craindre qu'on perde de vue l'objectif global qui est d'améliorer la qualité de l'enseignement dans son ensemble. Il convient donc d'agir sur l'offre en dotant toutes les écoles des moyens qui garantissent un enseignement de qualité pour tous et d'étendre l'offre scolaire en autorisant l'ouverture de nouveaux établissements.

Marie-Christine Marghem
Députée Fédérale

Vous avez la parole

Carte rouge pour l'enseignement francophone

À l'image de nos Diables rouges, l'enseignement de la Communauté française fait pâle figure en Europe. Lors de notre dernier Parlement des Animateurs, le professeur Robert Deschamps tirait, à juste titre, le signal d'alarme. À budget équivalent par élève, la Flandre place ses étudiants parmi les meilleurs de la classe de l'OCDE et la Communauté française renvoie les siens en queue de peloton.

Les élèves francophones seraient-ils plus bêtes que leurs camarades du nord?

Non, bien entendu, mais plusieurs facteurs objectifs m'interpellent. Ils sont à mettre au discrédit de l'organisation de l'enseignement francophone.

En effet, depuis une vingtaine d'années, l'enseignement francophone s'est jeté dans toutes sortes de réformes qui n'ont eu comme effet que de niveler, par le bas, les exigences scolaires.

Budgets distribués sur base des quotas d'élèves par classe sans autre critère en matière de résultats ou de progression, cycles où il n'est pas possible de doubler une année, le quasi abandon des sanctions, des travaux à domicile, la pression déraisonnée des parents sur les enseignants qui n'osent plus prendre leur bic rouge...

La situation de l'enseignement technique et professionnel est également préoccupante.

Cela fait des années que l'on entend parler de la réforme de l'enseignement technique et du professionnel. Mais personne n'a pris le taureau par les cornes pour remettre un niveau d'excellence dans ce type d'enseignement. Nous en avons pourtant cruellement besoin.

Comment pourrions-nous rendre cet enseignement efficace et « up to date » alors qu'il n'est quasi pas possible pour un pro du terrain (un manuel, plombier, électricien, ébéniste...) de passer une partie de sa carrière à la transmission de son savoir-faire dans l'enseignement?

Les choses sont ainsi faites qu'un ingénieur civil fraîchement sorti de sa promotion peut rapidement faire office de professeur de carrosserie. Alors qu'un carrossier ayant 30 ans de métier, sans autre titre, n'a aucune chance de mettre un pied dans une classe pour transmettre son expérience. (A qui des deux confieriez-vous votre véhicule?) Ou alors, comme le proposent les services de la Communauté française, en cours du soir, sur une liste d'attente, si une heure se libère ici ou là. Situation qui n'est acceptée que par des gens aux abois, et non par des amoureux du travail bien fait qui souhaitent se donner pour les jeunes. Des actifs

qui ne peuvent pas se permettre des propositions instables.

Cette situation paradoxale doit trouver une réponse. En accord avec les textes de notre Manifeste, je plaide pour la création de ponts sérieux et organisés entre une carrière professionnelle et le monde de l'enseignement.

Dans ce cadre, je voudrais formuler et défendre deux idées.

1. Supprimer l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans. Elle mène de nombreux établissements à créer des « classes parkings » pour ados en attente de leur majorité. C'est un frein à la progression des étudiants qui veulent avancer et un casse-tête pour les enseignants.

2. La création d'une forme d'enseignement en binômes.

Celui-ci serait basé sur l'activation de duos formés par de véritables professionnels pour la partie manuelle et d'un pendant pédagogue pour ce qui est de la partie plus académique.

Revoir, pour les premiers, les exigences afin d'accéder à l'enseignement technique et professionnel sur les seuls critères d'expérience et d'aptitudes professionnelles.

Proposer d'entrée de jeu un contrat normal et viable pour ceux qui souhaitent transmettre leur savoir à nos jeunes.

Mettre au point un forum de rencontres entre les établissements et les candidats.

Luc Vicca





Le mot de Gérard Deprez

Que faire maintenant ?

Au moment où j'écris ces lignes, la Belgique n'a toujours pas de nouveau gouvernement. Après six mois de palabres, de tergiversations, de coups de gueule, la coalition qui semblait la plus logique après les élections est publiquement déclarée morte par ceux-là mêmes qui avaient la responsabilité de la faire réussir. Quel gâchis !

À court terme, Guy Verhofstadt devrait proposer une formule inédite: un gouvernement d'affaires courantes «plus», un gouvernement transitoire, un gouvernement inattendu? Je n'en sais rien, mais vous le saurez peut-être le jour où vous me lirez.

Quoi qu'il en soit, cette crise politique, la plus longue de l'histoire de notre pays, doit nous faire réfléchir. Voici les conclusions auxquelles personnellement je suis arrivé, même si elles ne me plaisent pas.

1. Une nouvelle réforme de l'État est «politiquement» nécessaire. Chacun a compris qu'il faudra se mettre à table, négocier dur mais conclure sur un accord.
2. Au plus vite, au mieux. Si rien ne se produit avant 2009, il est à craindre que notre pays connaisse une période calamiteuse d'instabilité, de non gouvernance, de radicalisation communautaire.

3. Pour faire aboutir une réforme de l'État, il faut une majorité qui dispose de deux tiers des voix au Parlement. Courir après des majorités de circonscriptions conduira à l'échec.
4. La formule la plus adéquate pour former cette majorité est d'associer à tout le moins les Sociaux-Chrétiens, les Libéraux et les Socialistes. C'est rageant mais c'est un fait! Les électeurs ont infligé une défaite au PS, ce sont les Flamands qui les ramènent au pouvoir avec leurs exigences.
5. Pour que la future majorité soit solide, il faut que tous les partenaires soient sur un pied d'égalité. En cas de tripartite, le PS et le cdH seraient au pouvoir à la fois au fédéral et au régional. Le MR ne serait qu'au fédéral. C'est inacceptable. Les entités fédérées francophones doivent être élargies au MR.
6. Pour ce qui concerne le poste de Premier Ministre, Yves Leterme me semble s'être disqualifié. Je préfère Didier ou Guy.

Voilà mes réflexions actuelles. Diffusez-les si vous les partagez, combattez-les si elles vous déplaisent. Bon Noël et meilleurs vœux à notre pays.

Gérard DEPREZ
Ministre d'État
Député européen
Président du MCC

L'Écho du Citoyen et toute l'équipe du MCC vous présentent
leurs meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2008.

2008 : vœux du MR

Le MR organise ses traditionnelles réceptions des « vœux de nouvel an » dans les différentes régions de Wallonie et de Bruxelles. Bloquez dès à présent la date qui vous concerne dans votre agenda.

Cette annonce tient lieu d'invitation.

Mercredi 9/01 19h00: BRUXELLES - Autoworld - Parc du Cinquantenaire - 1000 Bruxelles

Jeudi 10/01 19h00: LUXEMBOURG - Centre culturel de Libramont - Avenue d'Houffalize 56d à 6800 Libramont

Samedi 12/01 10h30: BRABANT WALLON - Hôtel de Ville de Wavre - Place de l'Hôtel de Ville à 1300 Wavre

Dimanche 13/01 10h30: HAINAUT - Mons Expo - Avenue Thomas Edison 2 à 7000 Mons

Lundi 14/01 19h00: NAMUR - Mess provincial - "Les Trys" - Rue Eugène Thibaut 1b à 5000 Namur

Mardi 15/01 19h00: PFF - l'Ambassador Hôtel- Bosten - Haasstrasse - 4700 Eupen

Mercredi 16/01 19h00: LIEGE - Palais des Congrès - Esplanade de l'Europe 2 à 4020 Liège

MCC

Rue de la Vallée 50, 1000 Bruxelles - Tél. 02 642.29.99 - Fax 02 642.29.90
<http://www.lemcc.be> - info@lemcc.be

Le MCC est une des composantes du **MR** ➤